

---

*Sommaire***1 GENERALITES COMMUNES A TOUS LES LOTS**

- 1.1 **Nota: gestion sélective des déchets de chantier.**
- 1.2 **Nota: visite des lieux.**
- 1.3 **Nota: études et plans d'exécution.**

**2 PLATRERIE**

- 2.1 **DOUBLAGE PLAQUE DE PLATRE**
- 2.2 **CLOISONS DE DISTRIBUTIONS 98/48MM**
- 2.3 **PLUS VALUE POUR PLAQUE DE PLATRE HYDROFUGE**
- 2.4 **FAUX PLAFOND PLAQUE DE PLATRE**

**3 PEINTURE**

- 3.1 **MURS.**
    - 3.1.1 **Toile de verre à peindre.**
    - 3.1.2 **Peinture satinée en dispersion aqueuse**
  - 3.2 **PLAFONDS.**
    - 3.2.1 **Peinture satinée en dispersion aqueuse**
  - 3.3 **DIVERS.**
    - 3.3.1 **Peinture satinée en dispersion aqueuse pour boiseries extérieures**
    - 3.3.2 **Peinture satinée en dispersion aqueuse pour boiseries intérieures**
  - 3.4 **RACCORD ET NETTOYAGE DE CHANTIER**
-

## **1 GENERALITES COMMUNES A TOUS LES LOTS**

### 1.1 **Nota: gestion sélective des déchets de chantier.**

Il est rappelé que les déchets de chantier de toutes natures feront l'objet d'un tri sélectif.

Les entreprises chargées de travaux de démolition et de dépose assureront le triage et l'évacuation de leurs déchets et gravois de toutes natures dans les décharges adaptées compris tous frais de tri, de transport et de décharge. Les bordereaux de suivi de déchets seront remis au Maître d'œuvre.

Pour les déchets autres que ceux en provenance des démolitions et dépose, chaque entreprise assurera le triage sélectif des déchets et stockage dans les bennes ou conteneurs prévus à cet effet sur les aires de stockage. Il en assurera le coût de l'élimination au travers de la gestion « prorata ». Le titulaire du lot n° 01 Gros œuvre Maçonnerie est chargé de l'organisation matérielle et de la rotation des bennes de chantier.

#### **Catégorie de déchets :**

Les déchets sont classés en 3 grandes catégories :

- Déchets dangereux (D).
- Déchets ménagers et assimilés (D.M.A).
- Déchets inertes (I).

#### **Ce qu'il ne faut pas faire :**

- Brûler les déchets sur les chantiers (loi 61-842 du 2 août 1961 et 92-646 du 13 juillet 1992).
- Abandonner ou enfuir des déchets quels qu'ils soient, même « inertes », dans des zones non contrôlées administrativement comme par exemple des décharges sauvages ou les chantiers.
- Mettre en centre de stockage de classe 3 des déchets non « inertes » (loi 92-646 du 13 juillet 1992).
- Laisser les déchets spéciaux sur le chantier.

#### **Ce qu'il faut faire :**

Séparer les 4 types de déchets suivants :

- Déchets inertes.
- Déchets industriels banals autres que les emballages.
- Déchets d'emballages.
- Déchets industriels spéciaux.
- Valoriser les déchets d'emballages.

Le tri sera effectué au plus près des sources de production.

Le titulaire du présent lot s'acquittera de son obligation de tri sélectif en déposant leurs déchets pré-triés dans les bennes prévues à cet effet sur une aire spécifique.

Le stockage des déchets se fera :

- Soit en benne ouverte (benne bateau ou benne avec porte) d'une hauteur qui permette la vidange aisée des déchets.
- Soit en benne fermée avec couvercle ou conteneur pour les déchets spéciaux (pour éviter le surcoût d'élimination d'eau souillée).
- Soit en benne fermée ou bâchée pour les déchets que les intempéries prolongées pourraient rendre impropres à la valorisation.
- Soit en big bag (conteneur souple).
- Soit autres (fûts, conteneur pour les métaux non ferreux par exemple).

#### **Caractéristiques des conteneurs et bennes :**

Sur la zone d'entreposage des déchets seront au minimum présents :

- Un conteneur pour les déchets dangereux (D) (pots de peinture, résidus de colle, emballages divers de produits toxiques).
- Une benne destinée aux matériaux mélangés non valorisables ou souillés destinés à la décharge de classe 2 (plaques de plâtre polystyrène, etc...).
- Une benne pour la ferraille.
- Une benne pour les déchets inertes ou assimilés (gravats, carrelage, béton, plâtre, etc...).

- Une benne pour les déchets ménagers et assimilés (DMA) valorisables (bois, carton, housse plastiques en polyéthylène, film polyane, polystyrène, PVC, etc...).

#### 1.2 **Nota: visite des lieux.**

L'Entrepreneur pourra se rendre sur place pour observer en détail l'environnement du chantier.

Il chiffrera les présents articles en fonction de ses observations et de ses connaissances techniques et professionnelles.

#### 1.3 **Nota: études et plans d'exécution.**

Afin de garantir une parfaite réalisation suivant règles et normes en vigueur, l'entreprise aura à sa charge l'étude d'exécution (calculs et plans de réalisations).

L'entreprise fournira tous détails nécessaires à la réalisation de ces travaux (montant des études implicitement prévues dans les prix unitaires).

## **2 PLATRERIE**

### 2.1 **Doublage plaques de plâtre**

Fourniture et mise en œuvre de doublage en plaques de plâtre BA13 standard des Ets Placoplâtre ou similaire

- Pose sur mur avec colle spéciale ou liant adhésif
- Finitions des joints, angles, cueillies suivant la technique et avec les produits recommandés par le fabricant.
- Les surfaces de parements seront livrées de manière à ce que le lot peinture puisse peindre directement sans reprise ni raccord.
- Calicotage et ratisage des joints.
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

#### **Localisation :**

Doublage sur murs sanitaires Niv0  
Mur béton palier ascenseur  
Suivant plans Architecte.

### 2.2 **Cloisons de distribution 98/48mm**

Fourniture et mise en œuvre de cloisons de distribution de type METAL KM 98/48 des Ets KNAUF ou techniquement équivalent et comprenant :

- Traçage au sol des cloisons (cloison épaisseur totale 96mm).
- Ossature métallique galvanisée centrale de 48 mm d'épaisseur 6/10<sup>ème</sup>, constituée de semelles basses, lisses hautes, montants et traverses intermédiaires de renforts
- Parements en plaques de plâtre KS (standard) ou équivalent, 2 BA13 par parement, visées sur ossature métallique par vis TTPC.
- Mise en œuvre d'une isolation en fibre minérale ép. 50mm
- Interposition entre semelle et dalle brute d'un feutre 27S de protection.
- Liaison contre huisseries par profils en acier galvanisé.
- Découpes et réservations pour lots techniques y compris regarnissage après coup, renforts (y compris pour les appareils sanitaires), joues de finition en fermetures verticales de cloisons.
- Finitions des joints, angles, cueillies suivant la technique et avec les produits recommandés par le Fabricant.
- Les surfaces de parements seront livrées de manière à ce que le lot peinture puisse peindre directement sans reprise ni raccord.

- Habillage en plaque de plâtre du chant lors de l'arrêt de la cloison. y compris embrasures.
- Calicotage et ratissage des joints.
- Toutes dispositions nécessaires à l'obtention des classements exigés par le Bureau de contrôle (résistance au feu, affaiblissement acoustique, résistance thermique).
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques, normes en vigueur, réglementation de mise en œuvre AT 9/97-625 et prescriptions du Fabricant.

**Localisation :**

Cloisons de distribution sanitaires Niv0  
Suivant plans Architecte.

2.3 **Plus value pour plaque de plâtre hydrofuge.**

Ensemble comprenant :

- Plus value pour fourniture et pose de plaques de plâtre hydrofuges en remplacement des plaques de plâtre standards initialement prévues.
- Application suivant prescriptions du Fabricant.
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques, normes en vigueur et prescriptions du Fabricant.

**Localisation :**

Cloisons de distribution sanitaires Niv0  
Suivant plan Architecte.

2.4 **Faux plafond plaque de plâtre.**

Ensemble comprenant :

- Fourniture et pose horizontale suspendu à la charpente d'un plafond en plaques de plâtre cartonnées de 13 mm d'épaisseur du type PLACOPLATRE ou équivalent, vissées, y compris ossature métallique et toutes sujétions pour accrochage, réglage, suspentes, coupes et découpes, jointoiement des plaques, échafaudage, ...
- Ossature en profilés de tôle acier 60/100<sup>ème</sup>, galvanisé à chaud, classe de fabrication 1 ou 2.
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques, normes en vigueur et prescriptions du Fabricant.

**Localisation :**

Faux plafond Accueil/bureau bibliothèque  
Suivant plan Architecte.

### **3 PEINTURE**

#### **3.1 MURS**

##### **3.1.1 Toile de verre à peindre.**

Fourniture et mise en œuvre de toile de verre à peindre comprenant :

- Impression nourrissante à base de résines alkydes en solution de type IMPRIMUR des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.
- Colle à émulsion vinylique prête à l'emploi de type COLLE GS MURALE des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.
- Toile de verre de type GS CHANTIER des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.

- Marouflage, roulage des joints, coupes, découpes, entailles, chutes, arasements hauts et bas.
- Aspect de finition au choix de l'Architecte dans la gamme du Fabricant.
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques, normes en vigueur et prescriptions du Fabricant.

**Localisation :**

Bureau/accueil bibliothèque  
Suivant plans Architecte.

3.1.2 **Peinture satinée en dispersion aqueuse de type Soytex de La Seigneurie ou équivalent.**

Ensemble comprenant :

- Fourniture et mise en œuvre d'une couche d'impression de type MUROPRIIM des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.
- Fourniture et application au rouleau et au pinceau de 2 couches de peinture satinée aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse, bénéficiant du label NF environnement, de type SOYTEX des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent, teinte au choix de l'Architecte dans la gamme du Fabricant.
- Réchampissage.
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques, normes en vigueur et prescriptions du Fabricant.

**Localisation :**

Bureau/accueil bibliothèque  
Bibliothèque  
Salle de dessin  
Suivant plans Architecte.

3.2 **PLAFONDS**

3.2.1 **Peinture satinée en dispersion aqueuse de type Soytex de La Seigneurie ou équivalent.**

Ensemble comprenant :

- Fourniture et mise en œuvre d'une couche d'impression de type MUROPRIIM des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.
- Fourniture et application au rouleau et au pinceau de 2 couches de peinture satinée aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse, bénéficiant du label NF environnement, de type SOYTEX des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent, teinte au choix de l'Architecte dans la gamme du Fabricant.
- Réchampissage.
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques, normes en vigueur et prescriptions du Fabricant.

**Localisation :**

Bureau/accueil bibliothèque  
Bibliothèque  
Salle de dessin  
Suivant plans Architecte.

3.3 **DIVERS**

3.3.1 **Peinture satinée en dispersion aqueuse pour boiserie extérieures de type Garnytex de La Seigneurie ou équivalent.**

Ensemble comprenant :

- Préparation des supports compris brossage et époussetage du support.
- Fourniture et mise en œuvre d'une couche d'impression de type MUROPRIM des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.
- Rebouchage et ponçage, révision générale des surfaces avec ponçage et pochonnage.
- Fourniture et application au rouleau et au pinceau de 2 couches de peinture satinée aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse, bénéficiant du label NF environnement, de type Garnytex des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent, teinte au choix de l'Architecte dans la gamme du Fabricant.
- Réchampissage.
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques, normes en vigueur et prescriptions du Fabricant.

**Localisation :**

Sur l'ensemble des menuiseries extérieures remplacées ou réparées (y compris barreaudage)  
Suivant plans Architecte.

3.3.2

**Peinture satinée en dispersion aqueuse pour boiseries intérieures de type Soytex de La Seigneurie ou équivalent.**

Ensemble comprenant :

- Préparation des supports compris brossage et époussetage du support.
- Fourniture et mise en œuvre d'une couche d'impression de type MUROPRIM des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.
- Rebouchage et ponçage, révision générale des surfaces avec ponçage et pochonnage.
- Fourniture et application au rouleau et au pinceau de 2 couches de peinture satinée aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse, bénéficiant du label NF environnement, de type SOYTEX des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent, teinte au choix de l'Architecte dans la gamme du Fabricant.
- Réchampissage.
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques, normes en vigueur et prescriptions du Fabricant.

**Localisation :**

Sur l'ensemble des menuiseries intérieures: huisseries, trappes de visites...  
Suivant plans Architecte.

3.4

**RACCORD ET NETTOYAGE DE CHANTIER**

Raccords divers après passage des autres corps d'état et nettoyage complet comprenant lavage, dépoussiérage, grattage, enlèvement des déchets divers aux décharges publiques. Nettoyage des sols, revêtements muraux, vitrages, etc. ...

Cette liste n'est pas limitative.

**Localisation :**

Ensemble des locaux réaménagés